



**Nom du prestataire de compte: CRELAN SA**

**Intitulé du compte: Compte à vue Crelan Performance Pack for One**

**Date: 01/01/2023**

- Le présent document vous informe sur les frais d'utilisation des principaux services liés à un compte de paiement. Il vous aidera à comparer ces frais avec ceux d'autres comptes.
- Des frais peuvent également s'appliquer pour l'utilisation de services liés au compte qui ne sont pas mentionnés ici. Vous trouverez des informations complètes dans « Conditions générales et tarifs des paiement internationaux » et dans « Tarifs des services financiers non-standardisés ».
- Un glossaire des termes utilisés dans le présent document est disponible gratuitement.

Service	Frais
<b>Services de comptes généraux</b>	
<b>Tenue de compte</b>	Cotisation mensuelle 5,00 EUR
	<b>Total des frais annuels 60,00 EUR</b>
	<u>Coopérateur</u>
	Cotisation mensuelle 3,75 EUR
	<b>Total des frais annuels 45,00 EUR</b>
	<u>Jeune (de moins de 24 ans)</u>
	Mensuel 2,00 EUR
	<b>Total des frais annuels 24,00 EUR</b>
	<u>Jeune Coopérateur (de moins de 24 ans)</u>
	Cotisation mensuelle 1,50 EUR
	<b>Total des frais annuels 18,00 EUR</b>
	Inclut une <b>offre groupée de services</b> comprenant: - 1 carte de débit - 1 carte de crédit Visa Classic - le remplacement des cartes de débit et de crédit en cas de perte ou de vol - domiciliations européennes - ordres permanents

<ul style="list-style-type: none"> <li>- retrait d'espèces en euros par carte de débit à un guichet automatique Crelan et non-Crelan en Belgique</li> <li>- versement et retrait d'espèces en euros au guichet d'une agence Crelan</li> <li>- 12 virements en euros vers un compte non-Crelan exécutés en agence</li> <li>- frais pour 6 ordres de paiement rejetés pour solde insuffisant</li> <li>- frais de gestion d'un nombre illimité de comptes-titres</li> </ul> <p>Les prestations qui dépassent ce nombre seront facturées séparément.</p>	
<b>Paiements (à l'exclusion des cartes)</b>	
<p><b>Virement en euros</b></p> <p><b>Paiement instantané</b></p> <p><b>Versement d'un chèque circulaire tiré sur un compte d'une autre banque</b></p> <p><b>Paiement par chèque client</b></p> <p><b>Formulaire virement papier</b></p> <p><b>Formulaire virement papier avec duplicata</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- électronique 0,00 EUR</li> <li>- en agence vers autre banque par virement à partir du 13<sup>e</sup> virement (gratuit si un des titulaires a 65 ans ou plus) 1,50 EUR</li> <li>- virement urgent en agence 6,00 EUR</li> <li>- via myCrelan ou Crelan Mobile (momentanément indisponible) 1,25 EUR</li> </ul> <p>Par chèque 1,25 EUR</p> <p>Par chèque 1,00 EUR</p> <p>Par chèque 0,00 EUR frais de port</p> <p>Par chèque 0,25 EUR</p> <p>à l'agence au domicile</p> <p>Par formulaire</p>
<b>Cartes et espèces</b>	
<p><b>Fourniture d'une carte de débit</b></p> <p><b>Fourniture d'une carte de crédit</b></p> <p><b>Fourniture d'une carte prepaid</b></p> <p><b>Retrait d'espèces en euros en Belgique</b></p>	<p>1<sup>ère</sup> carte de débit 0,00 EUR Carte supplémentaire : service non disponible</p> <p>1<sup>ère</sup> carte Visa Classic 0,00 EUR Carte supplémentaire : service non disponible</p> <p>Service non disponible</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Retrait ATM avec carte de débit 0,00 EUR</li> <li>- Retrait ATM avec carte de crédit</li> </ul>

	Sur le montant Majoré de	1,00 % 6,00 EUR
<b>Opérations par carte dans la zone EURO</b>		
Retraits d'espèces en euros aux guichets automatiques avec carte de débit	Crelan ne facturera pas de frais. Les frais facturés localement sont cependant à charge du client.	
Retraits d'espèces en euros aux guichets automatiques avec carte Visa Classic	Sur le montant Majoré de	1,00% 6,00 EUR
Retraits d'espèces en euros auprès de banques et bureaux de change avec carte Visa Classic	Sur le montant Majoré de	2,00% 6,00 EUR
Paiement par carte de débit, Visa Classic		0,00 EUR
<b>Opérations par carte hors zone Euro</b>		
Retraits d'espèces dans une autre devise aux guichets automatiques avec carte de débit	Coût fixe Commission de change <sup>1</sup>	6,00 EUR 2,00%
Retraits d'espèces dans une autre devise aux guichets automatiques avec carte Visa Classic	Sur le montant Majoré de Commission de change <sup>1</sup>	1,00% 6,00 EUR 2,00%
Retraits d'espèces dans une autre devise auprès de banques et bureaux de change avec carte Visa Classic	Sur le montant Majoré de Commission de change <sup>1</sup> N.B. en cas de retrait manuel, une commission de change peut être prélevée par l'intermédiaire.	2,00% 6,00 EUR 2,00%
Paiement par carte de débit	Coût fixe Commission de change <sup>1</sup>	0,60 EUR 2,00%
Paiement par carte Visa Classic	Commission de change unique <sup>1</sup>	2,00%

<sup>1</sup> Taux de change appliqué par rapport au cours de référence de la BCE (Banque centrale européenne) le jour du traitement de la transaction. Le cours de change de référence de la BCE pour les devises de l'EEE et pour plusieurs autres devises est disponible sur [https://www.ecb.europa.eu/stats/policy\\_and\\_exchange\\_rates/euro\\_reference\\_exchange\\_rates/html/index.en.html](https://www.ecb.europa.eu/stats/policy_and_exchange_rates/euro_reference_exchange_rates/html/index.en.html)

<b>Découverts et services connexes</b>		
<b>Facilité de découvert [Facilité de caisse]<sup>2</sup></b>		
<b>Taux débiteur/TAEG</b>		9,50%
<b>Dépassement</b>		9,50%
	Débit non autorisé	10,45%
<b>Lettre de rappel ou de mise en demeure</b>	Un envoi par mois	7,50 EUR + frais de port
<b>Autres services</b>		
<b>Opérations bancaires à distance</b>	- Abonnement myCrelan, le premier Digipass inclus	0,00 EUR
	- Remplacement Digipass défectueux	0,00 EUR
	- Remplacement Digipass non-défectueux	25,00 EUR
	- Remplacement Digipass perdu ou endommagé par l'utilisateur	25,00 EUR
	- Abonnement Crelan Mobile	0,00 EUR
<b>Extraits de compte</b>	Extraits via myCrelan (internet-banking)	0,00 EUR
	Extraits de compte papier envoyés par la poste.	
	Cotisation mensuelle :	
	- Fréquence trimestrielle*	0,75 EUR
	- Fréquence mensuelle*	1,50 EUR
	- Fréquence hebdomadaire	6,00 EUR
	- Fréquence journalière	15,00 EUR
	*gratuit pour les clients sans abonnement myCrelan.	
<b>Divers</b>		
Commande de chèque	Par chèque	0,50 EUR
Chèque national définitivement refusé	Par chèque	7,44 EUR
Formulaire virement papier (par 10)	Par virement à l'agence au domicile	0,00 EUR frais de port

<sup>2</sup> Le montant maximum d'une facilité de découvert [facilité de caisse] liée à un compte à vue à usage privé est de 1.250 EUR. Le solde débiteur doit être apuré dans un délai d'un mois.

Formulaire virement papier avec duplicata	Par formulaire	0,25 EUR
Ordre de paiement rejeté en raison d'un solde insuffisant (gratuit si un des titulaires a 65 ans ou plus)	Par opération rejetée	5,00 EUR